

Rectificatif à la décision d'exécution (UE) 2020/167 de la Commission du 5 février 2020 concernant les normes harmonisées relatives aux équipements radioélectriques élaborées à l'appui de la directive 2014/53/UE du Parlement européen et du Conseil

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 34 du 6 février 2020)

Page 49, à l'annexe I, ligne n° 3, dans la deuxième colonne:

au lieu de: «EN 300 698 V2.2.1»,

lire: «EN 303 098 V2.2.1».
